

FORMATION CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Le Groupe PROMOTRANS à Reims prépare des demandeurs d'emploi à l'obtention du Titre Professionnel de conducteur de transport en commun sur route, dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle.

Ouverte dans le cadre du programme Régional de Formation Professionnelle, la formation Conducteur de transport en commun sur route dispensée par PROMOTRANS offre une formation qualifiante aux stagiaires de plus de 21 ans et titulaire d'un permis B.

Le conducteur-trice de transport en commun sur route conduit un autocar d'une capacité supérieure à 9 afin d'assurer le transport de personnes dans des conditions optimales de sécurité, de confort et de service à la clientèle.

A l'issue d'une formation de 455 heures, les personnes qualifiées pourront assurer le transport routier de personnes avec un véhicule de transport grâce aux nombreux modules dispensés :

- Conduite de sécurité ;
- Consignes d'exploitation et préparation d'un transport de voyageurs ;
- Prévention des risques ;
- Réalisation des prestations commerciales de l'entreprise ;
- Développement durable dans l'exercice de l'emploi ;
- Comportements visant à l'amélioration de la qualité de services....

En soutenant la formation de ces demandeurs d'emploi, l'Europe investit pour un retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et les transports en commun.

- **Lieu :** Reims
- **Calendrier :** chaque année
- **Coût du projet :** 84 907€
- **Participation de l'Union européenne :** 50%
- **En savoir plus :** www.promotrans.fr



CRÉATION DE PISTES CYCLABLES

La Région Grand Est, avec le soutien de l'Union Européenne, encourage le développement des véloroutes et des voies vertes par la création de nouveaux tronçons de pistes cyclables sur tout son territoire.

Le développement du tourisme contribue au maintien et au développement de l'emploi et des services en milieu rural. La découverte patrimoniale se fait notamment par le développement des circulations douces : avec le Fonds Européen de Développement Rural, l'Europe investit dans les pistes cyclables et voies vertes des zones rurales en Grand Est.

Une politique volontariste en matière de développement des réseaux d'itinéraires cyclables a ainsi été initiée en cohérence avec la chaîne de déplacements déjà existants. En effet, l'interconnexion entre les modes de transport collectifs et les réseaux et modes de déplacements « doux » tels que les cheminements piétons ou le prolongement des véloroutes a été privilégiée.

Les actions cofinancées dans ce cadre peuvent être aussi variées que :

- La création d'une véloroute intitulée « La Meuse à vélo, de Haudainville à Samogneux » portée par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun ;
- La création d'une piste cyclable entre Eguisheim et Herrlisheim sur la « véloroute de la route des vins » porté par le Département du Haut Rhin.

Le développement des pistes cyclables avec l'appui de l'Europe et de la Région permet le développement d'un tourisme plus vert, plus authentique, proche des habitants et des territoires.



- **Lieu :** Alsace et Lorraine
- **Calendrier :** 2014-2020
- **Participation de l'Union européenne :** de 37,10% à 80%
- **En savoir plus :** www.grandest.fr



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

www.europe.grandest.fr @europeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

Support réalisé avec le soutien de l'Union européenne, Région Grand Est - Direction de la Communication - Octobre 2018
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - L'Europe investit dans les zones rurales
Crédits photos: Stadler, Bringard, Pascal Bodez / Région Grand Est; F. Doncourt, Communauté de Communes Sundgau, Promotrans, Monkey Business, DMA Finance / Stock Acobe



Pour la période 2014-2020, 26,7 milliards d'€ ont été alloués à la France par l'Union Européenne, auxquels il faut ajouter 310 millions d'€ au titre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ). Ce budget est réparti en 3 fonds européens structurels et d'investissement (FESI) : le FEDER, le FSE et le FEADER au service de la Stratégie Europe 2020.

En Grand Est, ces FESI représentent 1,4 milliard d'€ d'investissement, au service du développement régional et des priorités européennes.

L'Union Européenne contribue par son action à relever les grands défis des systèmes de transports à l'heure où la mobilité devient une condition du développement économique et sociale des territoires. Pour ce faire, des actions en faveur de modes de transports efficaces, sûrs, fiables et durables sont soutenues afin de créer les conditions favorables à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie de chacun.

Prenant en compte les objectifs fixés aux Etats membres par l'Union européenne, les programmes régionaux dédiés aux fonds européens cofinancent de nombreuses actions dans le domaine des transports.

Vous en trouverez ci-après de nombreuses illustrations.

MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE TOURISTIQUE

Expérimentée depuis 2015, une navette touristique permet de relier le territoire suisse et la Communauté de Communes Sundgau et Saint-Louis Agglomération dans le cadre du programme LEADER (Liaison Entre Actions De Développement De L'économie Rurale) de développement local des zones rurales.

Fidèle à la stratégie de développement local du GAL (Groupe d'Action Locale) du Sundgau et des Trois Frontières « Construisons ensemble 2020, changeons d'ère ! Un réseau d'initiatives durables dans un espace de coopération », la Communauté de Communes Sundgau expérimente, par le biais du programme LEADER piloté par le Pays du Sundgau et Saint Louis Agglomération, la mise en place d'une navette touristique entre Leymen et les communes du territoire.

Également soutenu par l'Etat, la Région Grand Est et par Saint Louis Agglomération, ce projet de navette initié par la Communauté de Communes Sundgau, encourage à la fois la mobilité des habitants du territoire et la découverte du patrimoine local par les touristes venus notamment de Suisse.

La navette «Sundgauer Büssli» permet de faire la liaison avec la ligne 10 du tram bâlois arrivant à Leymen et 9 communes du Sundgau par l'organisation de 4 aller-retours par jour les week-ends et jours fériés de la période estivale. A l'issue d'une période d'expérimentation de 3 ans, cette navette pourrait être pérennisée.

- **Lieu :** Sundgau
- **Calendrier :** durant l'année 2017
- **Coût du projet :** 27 123,76 €
- **Participation de l'Union européenne :** environ 29%
- **En savoir plus :** www.sundgau3f.fr/
www.sundgauer-bussli.fr/



CRÉATION D'UNE BILLETTIQUE INNOVANTE

La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson a mis en place une billettique innovante compatible notamment avec la carte régionale «Simplicité» et reposant sur les nouvelles technologies de l'information.



La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson abrite une population de plus de 40 000 habitants au cœur de la Vallée de la Moselle, à mi-chemin entre les deux grandes métropoles de Nancy et Metz. Dans le cadre de l'amélioration du service de transport sur son territoire, la collectivité a doté son réseau de transport d'une nouvelle application billettique qui permet l'information en temps réel sur les horaires de bus pour chaque arrêt et l'achat en ligne des titres de transports.

Cette billettique innovante, développée par la société française UBITRANSPORT, utilise de nouvelles technologies de l'information et de la communication permettant de gérer l'information voyageur, la vente de titre en ligne et les données d'exploitation.

La composante numérique du projet favorise l'échange entre les différents utilisateurs du réseau et enrichit l'offre du voyageur tout en améliorant sa qualité de vie : plus simples, plus rapides, plus efficaces, les temps de déplacements sont réduits et les mobilités plus agréables (le titre combiné TER/Bus permet ainsi d'améliorer les échanges entre les systèmes d'information de la SNCF et du réseau de bus).

- **Lieu :** Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson
- **Calendrier :** entre mars 2017 et décembre 2019
- **Coût du projet :** 165 465 €
- **Participation de l'Union européenne :** 35%
- **En savoir plus :** www.bassin-pont-a-mousson.fr